

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 28 Mars 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 22 Mars 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.), BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina (pouvoir à Lemoine F.), CLAVEL Eric, DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), GATEAU Mireille (pouvoir à Roy B.), GIRARD Pascal (pouvoir à Barbier D.), GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale (pouvoir à Vincent M.),

Secrétaire de séance : COLAS David **En exercice :** 44. **Présents :** 30. **Votants :** 38.

Affaires financières : Adoption du Compte Administratif – Locations 2022

Le compte administratif fait apparaître les éléments suivants :

Fonctionnement	Dépenses 2022	596 446,15
Fonctionnement	Recettes 2022	527 636,18
Fonctionnement	Résultat 2022	-68 809,97
Fonctionnement	Résultat 2021 reporté	137 642,61
Fonctionnement	Résultat cumulé	68 832,64

Investissement	Dépenses 2022	589 052,30
Investissement	Recettes 2022	533 902,14
Investissement	Résultat 2022	-55 150,16
Investissement	Résultat 2021 reporté	-78 288,61
Investissement	Résultat cumulé	-133 438,77
<i>Investissement</i>	<i>RAR 2022 dépenses</i>	<i>2 100,00</i>

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver ces Comptes Administratifs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 30 Mars 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,

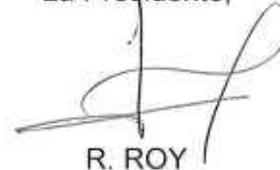
Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 30/03/2023

Et de la publication le 30/03/2023

La Présidente

La Présidente,



R. ROY